

66^e conférence générale de l'IFLA

Jérusalem 13-18 août 2000

Compte-rendu par Catherine Omont*

En cette année 2000, c'est à Jérusalem que la 66^e Conférence annuelle de l'IFLA a eu lieu, du 13 au 18 août. Plus de 1 800 participants s'étaient inscrits, dont environ 1 400 représentaient 95 pays différents, et les 400 autres étaient des bibliothécaires israéliens. Les participants ont suivi les conférences, séminaires et ateliers avec sérieux et enthousiasme. Le thème : « Information et coopération : création de la bibliothèque du futur » a permis de rassembler des communications diverses et complémentaires, d'ouvrir des discussions liées aux expériences mises en œuvre et aux constants progrès réalisés dans les bibliothèques des pays du monde entier.

Le texte de révision des nouveaux statuts de l'IFLA a été mis aux voix, des décisions ont été prises quant à l'avenir de la « Division 8 ».

Les nouveaux développements en bibliothèques, tant au niveau des acquisitions, que du traitement des documents, et des nouveautés dues à l'électronique ont fait l'objet de nombreuses communications. Les futures bibliothèques « virtuelles ou hybrides » ont longuement alimenté les discussions ; ce qui amène à se demander : quels seront les rôles des bibliothèques – et des bibliothécaires – de demain ?

La Conférence

À l'ordre du jour :

Les nouveaux statuts de l'IFLA

Le texte de révision des nouveaux statuts a été voté dès la 1^{re} session, avec 99,5 % des voix. Ceux-ci seront donc adoptés après avoir été soumis à l'approbation du gouvernement hollandais, comme il est nécessaire de le faire.

* BNF

Nous souhaitons énumérer ici quelques points importants de ces nouveaux statuts, sans prétendre pouvoir couvrir le sujet.

En tout premier lieu, une clarification a été faite au niveau de la nature des différents membres pouvant constituer l'IFLA.

L'idée d'une conférence annuelle est maintenue, avec un délai maximum de 15 mois entre chaque conférence.

Les élections par courrier ou courrier électronique sont désormais reconnues, avec un accroissement envisagé du nombre des voix pour les Institutions. L'élection du futur président et des membres du Comité exécutif se feront de la même façon par courrier (ou courrier électronique), ce qui sera plus démocratique.

Le Conseil d'Administration, ceci est nouveau, comblera les responsabilités du Bureau exécutif existant et du Bureau Professionnel.

Le président-élu assistera le président pendant deux ans et sera président pendant deux années à son tour ensuite. Ceci permettra d'ouvrir la voie à plus de changements à la présidence.

C'est le Comité exécutif qui surveillera les travaux de la Direction de la Fédération entre les réunions du Conseil d'Administration, ce dernier agira selon les directives du Conseil d'Administration.

Le Comité professionnel agira comme un sous-comité du Conseil d'Administration, mais avec une représentation du Conseil, afin d'être en mesure de maintenir la coordination des travaux. Le rôle des sections est réaffirmé, en tant que noyau de l'activité professionnelle de la Fédération, par genre de bibliothèque ou genre d'activité.

Il n'est pas fait mention ici des articles restés proches de ceux des anciens statuts.

La Bibliothèque du Futur

L'idée de bibliothèque, lieu unique où étaient rassemblés, classés, répertoriés toutes sortes de documents – et

où se rendait un lecteur, chercheur ou étudiant – pour travailler sur des documents qui lui étaient réservés, peut paraître passéiste avec l'apparition des nouvelles technologies. On parle maintenant de « bibliothèque hybride » ou de « bibliothèque sans-ressources » ou bien encore de « bibliothèque virtuelle ». Que sont donc ces nouvelles bibliothèques et que représentent-elles par rapport aux bibliothèques traditionnelles ?

Tous les professionnels de l'information se disent un peu démunis devant l'explosion de cette dernière, devant la multiplicité des sources possibles et la quantité d'informations disponibles. Ils sont concernés par la fourniture d'informations rapides mêmes si elles sont un peu grossières, mais aussi par la fourniture d'informations suffisamment fines devant répondre aux besoins des publics spécialisés.

Bas Savenije et Natalia Grygierczyk (Utrecht) expliquent que dans la chaîne traditionnelle de l'information, les grandes fonctions étaient toujours séparées (production, diffusion, acquisition et consommation de l'information), tandis que dans la bibliothèque numérique, l'accès à l'information électronique doit être toujours possible, quel que soit l'endroit où elle se trouve. Alors que nous constatons une diminution des collections physiques de la bibliothèque, disent-ils, on voit en même temps un accroissement du nombre de références d'informations. La bibliothèque « sans ressources » devient pour les usagers le portail qui leur permet d'accéder aux

informations. Le nouveau rôle de la bibliothèque, selon eux, tendrait à être un lien dans la chaîne de l'information et les tâches bibliothéconomiques seraient considérées comme des forces directement productives.

Pour **Taly Sharon et Ariel Frank** (Bar-Ilan University), les bibliothèques numériques se classent selon trois critères principaux :

- la *bibliothèque numérique autonome* est une bibliothèque classique, complètement automatisée ;
- La *bibliothèque numérique fédérée* est une fédération de diverses bibliothèques indépendantes, rassemblées sur le réseau par un thème commun ;
- La *bibliothèque numérique reconstituée* est une bibliothèque virtuelle qui rassemble et donne accès aux matériaux dispersés dans le réseau sur un même sujet.

Chris Rusbridge (University of Glasgow) et **Brunbe Royan** (CEO) eux aussi parlent des problèmes rencontrés par les professionnels de l'information pour fournir des services de haute qualité qui ne représentent pas seulement le monde des services de ce qu'on appelle la bibliothèque numérique.

Pour ces deux auteurs, la solution repose sur une bibliothèque hybride, et ils soulignent l'action entreprise par le JISC pour faire face à la diversité des ressources d'information en Grande-Bretagne au niveau de l'Enseignement Supérieur. Deux actions sont à citer dans ce cadre :

- le programme pour les bibliothèques électroniques avec : « eLib » et
- le développement des collections par le JISC (Joint Information System Committee)

Ces deux programmes tentent de se rejoindre avec l'orientation récente du JISC vers le développement des ressources numériques nationales réparties (DNER).

Avec l'explosion sans arrêt croissante de l'information, il me semble que la bibliothèque du futur aura à jouer un rôle de tri, de réorientation et réorganisation de l'information en direction des différents publics qui en seront les usagers. Le rôle du bibliothécaire sera probablement dans un premier temps plus technique mais il gardera encore – du moins nous pouvons l'espérer – un rôle de guide et de conseil à la recherche, dans les domaines du numérique ou du traditionnel.

Conclusion

Cette 66^e Conférence de l'IFLA, dans une ville aussi prestigieuse et symbolique que Jérusalem, a été une grande expérience. La qualité des communications était excellente et m'ont permis de faire le point sur les bibliothèques qui seront peut-être celles du futur proche.

Pendant le programme des visites de bibliothèques, l'accueil qui nous a été réservé à la Communauté arménienne de Jérusalem est à souligner tout particulièrement et la réorganisation de la bibliothèque, travail de longue haleine, est en bonne voie.

Si nous avons parlé des bibliothèques du futur, nous n'avons que peu évoqué les supports du futur. Or, nous avons eu un exposé enthousiaste d'un bibliothécaire qui nous a communiqué ses espoirs quant à l'utilisation prochaine de l'« e-ink book » (le livre à encre électronique) qui permettra de stocker jusqu'à 10 000 titres dans un petit contenant, d'effacer les textes qui ne serviront plus pour les remplacer immédiatement par d'autres.

Comme le livre que nous connaissons, il sera maniable, ne demandera pas d'équipement spécial, et ne nécessitera aucune énergie supplémentaire pour la lecture, une fois chargé. Il permettra à l'étudiant de transporter sa propre petite bibliothèque... On pourra même y charger les journaux du matin et on n'aura plus besoin d'imprimer autant de documents sur papier puisqu'on aura le livre sous la main, nous a confié l'orateur – qui en rêvait !

Mais que deviendront les libraires ?

Cette question sera peut-être évoquée à l'occasion d'un autre congrès ?